



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/41/863
S/18468

21 novembre 1986

FRANCAIS

ORIGINAL : ESPAGNOL

ASSEMBLEE GENERALE

Quarante et unième session
Point 28 de l'ordre du jour

QUESTION DES ILES FALKLAND (MALVINAS)

CONSEIL DE SECURITE

Quarante et unième année

Lettre datée du 20 novembre 1986, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de l'Argentine auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint copie d'une lettre envoyée le 4 novembre 1986 par M. Edouard Saouma, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), au Représentant permanent de l'Argentine auprès de la FAO.

Le passage d'une déclaration de M. J. E. Carroz, ancien Sous-Directeur général du Département des pêches de la FAO, joint à la lettre de M. Saouma définit les objectifs précis de l'étude sur les ressources halieutiques de l'Atlantique du Sud-Ouest que la FAO est en train de réaliser.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer d'urgence ces divers textes comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 28 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité, et les porter à la connaissance du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Marcelo E. R. DELPECH

ANNEXE

Lettre datée du 4 novembre 1986, adressée au Représentant
permanent de l'Argentine auprès de la FAO par le Directeur
général de la FAO

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre du 9 octobre relative à la conservation des ressources halieutiques de l'Atlantique du Sud-Ouest et à l'entretien que nous avons eu dans mon bureau le 10 octobre.

Je tiens à vous confirmer que l'objet de l'étude que la FAO est en train de réaliser sur la question a été défini oralement par le regretté Jean Carroz, ancien Sous-Directeur général du Département des pêches, devant la Commission I de la Conférence de la FAO, le 21 novembre 1985. Vous trouverez ci-joint, pour information, le passage pertinent de la déclaration de M. Carroz.

Je me propose de prendre les dispositions nécessaires pour que le texte de votre lettre et de la présente réponse soit distribué aux Etats membres de l'Organisation qui participent à l'étude de la FAO sur les ressources halieutiques de l'Atlantique du Sud-Ouest. Je déduis de l'entretien que nous avons eu dans mon bureau le 10 octobre que, ce faisant, je répondrai de façon satisfaisante à la demande des autorités argentines.

J'enverrai également copie de notre échange de lettres au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, à toutes fins utiles.

Eduard SACUMA

APPENDICE

Extrait de la déclaration faite le 21 novembre 1985 par
le Sous-Directeur général du Département des pêches de
la FAO à la douzième séance de la Commission I lors de
la vingt-troisième session de la Conférence de la FAO

Avec l'appui de quelques délégations qui sont intervenues en séance plénière la semaine dernière, le Directeur général a décidé que la FAO réaliserait, dans les limites de sa compétence et de son mandat en tant qu'organisme technique spécialisé, une évaluation de l'état des ressources halieutiques de l'Atlantique du Sud-Ouest, y compris les populations migratrices du plateau continental de la Patagonie.

Le rapport évaluera également, dans la mesure du possible, les répercussions de la pêche sur l'écosystème de cette zone. Nous avons suivi de près l'évolution de la situation depuis 1983, et le document sur l'état des ressources halieutiques mondiales qui a été présenté à notre Comité des pêches en avril dernier souligne la gravité du problème. Selon certaines indications, le volume des prises dans la zone considérée pourrait sensiblement augmenter au cours de la prochaine campagne de pêche.

